

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input checked="" type="checkbox"/> Continuous pagination/
Pagination continue |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Includes index(es)/
Comprend un (des) index |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient: |
| <input type="checkbox"/> Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: | <input type="checkbox"/> Title page of issue/
Page de titre de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Caption of issue/
Titre de départ de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

L'Abbeille.

11eme Année.

"Je suis chose légère et vais de fleur en fleur."

11eme Année.

VOL. XI.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 16 JANVIER, 1878.

No. 10.

A l'abbé Gingras.

Je disais : "Pardelà les flantes vallées,
Derrière ce rideau de pics sombres et nus
Les larmes du pastour se sont souvent moquées
Aux pleurs de l'amitié sur ces bords peu connus.
Pensant aux jours heureux où l'onde du grand fleuve,
Promenait chaque soir son esquif voyageur,
A ce gai souvenir mon vieil ami s'abreuve,
"Les yeux mouillés, le front songeur!"

Ami, je me trompais ! Le prêtre et le poète
Ont trouvé sur ces bords le calme et le bonheur.
L'un a puisé des chants pour sa muse discrète
L'autre a saisi partout l'empreinte du Seigneur.
Le poète a trouvé sur cette rive obscure
Des oiseaux à nourrir, des fleurs à cultiver,
Le prêtre son autel et, moisson toujours mûre,
Des milliers d'âmes à sauver !

Amateur délicat de la grande nature
Ce beau fleuve, ces monts doivent te convenir.
A chaque flot qui passe et dans chaque fissure
Jette un peu de ton âme, un rêve, un souvenir.
Au siècle qui vieillit tous jettent quelque chose
Et le temps fait sans trêve abondante moisson ;
L'un jette son travail souvent triste et morose,
Et le poète sa chanson

Viennent les jours d'été je laisse mon rivage,
Les bords du Nicolet au cours capricieux,
Pour voguer sur les flots du Saguenay sauvage
Et voir de ton pays les sommets orgueilleux.
Nous renouvellerons ces douces causeries
Ces charmants entretiens des beaux jours d'autrefois,
Beaux projets avortés, espérances flétries
Qui n'auront fleuri qu'une fois.

Et regardant couler l'eau rapide du fleuve
Plein d'obscur débris arrachés aux forêts,
Jeunes admirateurs d'une nature neuve
Où la main du Seigneur est marquée à grands traits,
Nous lui demanderons, puisqu'ici bas tout passe
Dans le fleuve des jours qui coule sans pitié,
De veiller sur nos cœurs afin que rien n'efface
Les empreintes de l'amitié !

UN ANCIEN ÉLÈVE.

Mieux que le Téléphone.

Dans un des derniers numéros de *L'Abbeille*, "Un ami de la science," décrivait avec enthousiasme les merveilles du téléphone de M. G. Belli. C'était pour lui un vrai prodige que de pouvoir s'entendre parler à quelques milles de distance. Et cependant qu'est-ce que le téléphone comparé au *phonographe*? Un rien, une bluette, un simple joujou. Écoutez plutôt :

Le *phonographe* peut faire parler les morts ! Non pas toutefois ceux qui sont décédés avant le mois de novembre 1877, mais bien ceux qui auront parlé, et qui, par conséquent, seront morts après cette date. Certaines conditions sont cependant nécessaires. Quiconque, par exemple, aura articulé quelques mots devant cet instrument les verra

comme cristallisés, et les fera ensuite répéter à sa guise ; non seulement lui, mais tous ses amis, tous ses descendants jusqu'à la quatrième, je dirais même jusqu'à la centième génération, et par delà encore. Tous quand ils le voudront entendront de nouveau la voix d'un ancien ami ou d'un aïeul défunt.

Cette invention est de M. Thomas Edison, le même qui a déjà imaginé un téléphone, et un des meilleurs. C'est avec un de ces derniers instruments que durant l'exposition provinciale en septembre dernier, on a pu converser très aisément entre Québec et Montréal. Il a déjà pensé à combiner ensemble son phonographe et son téléphone de telle façon qu'un discours prononcé par un orateur au sénat de Washington, puisse être transmis à la fois à tous les journaux de New York, et à toutes les feuilles de l'Union.

Il y a quelques jours M. Edison se présente au bureau d'un journal de New-York ; il dépose sur la table une petite machine, tourne une manivelle, et voilà que le petit mécanisme s'informe de la santé des personnes qui l'entourent, leur demande comment elles trouvent le *phonographe*, leur dit que de son côté tout va bien et leur souhaite gracieusement le bonsoir. Durant son petit discours, la machine hésita bien quelquefois, même deux ou trois mots furent à moitié prononcés, mais enfin elle put se faire comprendre, et, chose remarquable, c'était son nom qu'elle prononçait le plus distinctement. Le *phonographe* faisait ainsi son entrée dans le monde. La semaine dernière M. Edison exhibait un instrument beaucoup plus puissant que ses aînés. Il se faisait entendre et comprendre à 175 pieds de distance.

Comment fonctionne maintenant le petit appareil ? Voici en peu de mots. Il faut d'abord confier oralement à la machine ce qu'on veut qu'elle répète ; naturellement elle ne peut pas prendre l'initiative. L'orateur parle donc dans l'ouverture d'un petit tambour terminé par une membrane métallique. Cette membrane porte un stylet qui vient faire sur une petite lame d'étain, constamment en mouvement, une série de cavités dont la forme, la profondeur varie avec l'amplitude, le nombre des vibrations de la membrane.

Le récepteur est armé lui aussi d'un petit stylet qu'un ressort très-délicat maintient appuyé sur la lame d'étain modifiée par le transmetteur. Naturellement, à mesure que cette lame glisse sous lui, il est forcé de vibrer comme l'exigent les modifications de la feuille métallique. De plus il est assujéti à une autre membrane qui doit se mouvoir comme lui, par conséquent engendrer des vibrations semblables à celles du transmetteur et reproduire ainsi les paroles qu'on lui a confiées. Rien de plus simple, pas l'ombre d'électricité, tout est purement mécanique.

On avait déjà construit depuis longtemps des machines à parler, mais quel encombrement ! La machine Faber, en re autres, est du volume d'un gros harmonium ; elle a un clavier combiné avec toute une armée de larynx et de lèvres en caoutchouc, communiquant ensemble par des mécanismes extrêmement embrouillés ; et tout cela pour arriver à produire une espèce d'articulation, sur un ton monotone d'orgue de Barbarie. Ici au contraire, pas de complications, l'appareil ne dépasse pas un pied cube en volume, et cependant il parle déjà avec une netteté, un naturel surprenant. Plus tard, dans quelques mois peut-être, il sera parfait.

On peut se demander en face de cette nouvelle invention quel en sera le résultat ? D'abord elle va déterminer probablement la banqueroute générale des manufactures d'encre et de plumes. Car pourquoi écrire ? Mieux vaut parler, c'est bien plus vite fait. Vous voulez, par exemple, envoyer une lettre à un ami, prenez votre *phonographe*, dites lui à loisir tout ce que vous voudrez, prenez le ton le plus doux le plus mielleux possible, puis envoyez simplement la petite lame d'étain à son adresse. C'est elle qui parlera là-bas comme vous avez parlé ici et qui reproduira scrupuleusement toutes vos inflexions de voix sans en omettre ou en altérer une seule.

Il n'est pas impossible non plus que nos livres changent de forme. Qui empêcherait, par exemple, de sténographier de cette façon là les discours de nos Cicérons modernes. Les pièces d'étain seraient mises en carton, et puis dans la solitude de nos appartements, nous pourrions donner la parole au phonographe, qui nous redirait exactement leurs plus

éloquents discours. Et si la chanson devenait un peu longue nous n'aurions qu'à arrêter la machine. Si tous les discours que nous entendons étaient ainsi matérialisés par avance et placés sous notre contrôle, comme il y en aurait un grand nombre de *salés* pour toujours !... La politique avec ses harangues phosphorescentes seraient vite réduite à sa plus simple expression ; en serions-nous plus mal ?...

Les voix des célèbres *prime donne* pourraient aussi être *solidifiées* de cette façon là et nous recevriens d'Europe une pacotille de musique, composée d'un certain nombre d'aunes de l'Albani et de la Patti.

Cependant il ne faut pas oublier un point important. Si la lame d'étain avait une vitesse différente dans le récepteur et le transmetteur, il en résulterait un changement dans le ton. Une voix de basse pourrait ainsi atteindre un soprano très élevé et *vice versa*. De même pour les paroles articulées, les discours seraient prononcés par cet instrument plus ou moins vite qu'ils ne l'auraient été par l'orateur. Ils pourraient même devenir tout à fait inintelligibles. Il faudrait donc expédier avec la cargaison une table du temps et de la mesure. On dirait par exemple, 50 pieds de Rossini à deux pieds à la minute ; 30 pieds de Wagner à six pouces à l'heure, etc.

Mais après ?.....direz-vous, *what next* ?..... Il serait imprudent de le conjecturer, plus imprudent encore de fixer d'avance une limite au génie inventif des yankees. Quant à *l'Abaille*, voici un projet qu'elle soumet à l'approbation de ses lecteurs.—Leur envoyer tout simplement chaque semaine une petite lame d'étain avec un *phonographe* une fois pour toute, qui leur répètera à domicile le bourdonnement de la ruche à Québec

Plus de presse, plus de caractères, plus d'épreuves, non, plus d'épreuves, ce cauchemar des écrivains qui, comme nous, en sont à leurs premières armes !.....Dépenses diminuées, profits multipliés, ce sera atteindre l'idéal de toute entreprise. Ainsi au lieu de quatre pages de misérable prose, nous promettons à nos lecteurs quatre verges de compositions littéraires cristallisées, sans compter les coupons que nous donnerons gratis. Nous n'attendons plus que le consentement de nos abonnés pour leur expédier notre ruban-journal.

AVENIR.

Les élections de la Congrégation ont eu lieu dimanche dernier. Ont été élus :
Préfet—M. Arthur Scott.
Prem. Assistant—M. Louis H. Paquet.
Sec. Assistant.—M. Arthur Marchand.
Secrétaire.—M. Maxime Filion.
Trésorier.—M. Alexandre Lafrance.

L'Abaille.

" Forsan et hæc olim meminisse juvabit."

QUÉBEC, 16 JANVIER 1878.

Samuel Langis.

De mane usque ad vesperam finies me?

En face d'un cercueil, l'homme s'arrête au milieu des pensées du siècle, il pèse les jours qui ont abouti à cet appareil lugubre, il compte ces moments dont le dernier mot est la mort, et éperdu en face de l'éternité, contemplant cet étroit sentier qu'on appelle la course humaine, où nul voix ne s'élève, où le pic n'imprime plus sa trace, il se dit avec l'accent de la stupeur : toutes ces heures sont passées, elles sont comme si elles n'avaient jamais été.

C'est le premier mot de l'homme lorsqu'un désastre immense et imprévu le jette sur le bord de la route, et qu'il sent s'écrouler tout ce monde d'idées qu'il s'est faites de lui-même, de la science, de l'amitié et de la vie..... Mes amis, approchez de cette tombe ; celui qui a mis l'amour au fond du cœur de l'homme ne défend pas le regret. Le regret c'est le souvenir amer d'un bonheur passé ; souvenons-nous donc de cette heure, où une voix puissante résonnait parmi nous, où un front pâli sur l'étude nous parlait la science et le devoir, où des lèvres pures et suaves nous chantaient l'amitié.

Vous l'avez vu à vos côtés, mes amis, ce fier jeune homme sur qui Dieu s'était plu à déverser la coupe de ses dons. Une mémoire parfaite, une imagination vive, une facilité d'élocution remarquable, un jugement droit et sûr lui avait fait de toutes les branches autant de sources de succès. Ecrivant les langues française et latine avec une rare élégance, se faisant un passe-temps de la lecture des chef-d'œuvres dans les différents dialectes grecs, il était doué d'un talent particulier pour chaque matière : histoire, versification, littérature étrangère, philosophie avaient leur place dans cette intelligence d'élite.

Jamais élève ne fut entouré, dans de si jeunes années, d'autant de succès ; chaque examen était un triomphe, chaque distribution de prix une ovation, et lorsque ses bras chargés de récompenses le faisaient littéralement ployer sous le faix, son nom s'élevait encore, et il se voyait contraint de déposer ses lauriers entre les mains de ses confrères, pour aller en recevoir de nouveaux de ses supérieurs orgueilleux et émus..... Et ces yeux, mes amis, expression de la pensée, se sont éteints, l'intelligence s'est envolée, ce front où la science avait posé la main comme sur son élu, s'est refroidi, et demain le ver y glissera

en silence tout comme sur une pierre...

Répétons donc ce mot de stupeur : comment tout cela a-t-il passé ? pourquoi le flambeau s'est-il éteint ? comment se peut-il que des dons si brillants se résument dans cette pauvre déposition que voilà, inerte, froide, immobile !...

Pourquoi ? oh ! mes amis, considérez bien ce jeune homme, la plus parfaite personnification du devoir qu'il nous soit permis de contempler, voyez-le dans sa vertu, admirez-le dans cette bonne amitié qu'il déversait sur nous tous, et au lieu du *pourquoi* de l'homme, vous entendez s'élever dans votre cœur la raison du chrétien : parce que l'homme va à Dieu, et lui-même, naturellement, comme la terre se tourne vers le soleil, comme la prière monte au ciel. C'est que Dieu a voulu laisser s'abreuver son âme dans l'amour infini, et s'épanouir dans le secret de la vraie science ces nobles facultés, qui n'ont brillé un instant que pour donner à l'humilité un nouvel éclat, à l'exemple de la vertu un divin prestige.

En effet, si Dieu s'est plu à répandre tous les trésors de ses bienfaits sur cette âme, la semence ne fut pas emportée par le vent du ciel, et la terre, sous la douce influence de la rosée de la grâce, ne demeura pas aride. Pour celui qui fut notre confrère, le devoir était un ordre, sévère, inflexible, qui n'admet ni détours ni tergiversations, et avec lequel il n'est jamais permis de transiger. Chaque fois que le devoir élevait la voix, cet autre Samuel répondait : je suis prêt, Seigneur ; toujours son travail demeura le même, sa vertu aussi éclairée, sa piété aussi ardente et aussi sincère.

Il est mort comme il a vécu, dans le devoir, toujours dans le devoir.

Son ardeur pour l'étude avait depuis quelque temps porté atteinte à sa santé, mais, faisant violence à son mal avec cette énergie implacable qui le caractérisait, il suivait assidûment les cours de mathématiques et de philosophie. Hier, dimanche, seulement à 5 heures du soir, il se déclara indisposé, et demanda de se rendre à l'infirmerie. La maladie fit des progrès rapides jusqu'à huit heures et demie, où les médecins constatèrent un danger imminent et conseillèrent de lui administrer les derniers sacrements. A ceux qui s'approchèrent pour le préparer à la mort et qui lui annoncèrent la décision des médecins avec ménagement, par crainte d'une surprise trop brusque, il répondit en souriant : " Oh ! je n'ai pas peur ! " Puis il reçut l'Extrême Onction et le Saint Viatique avec un piété touchante.

Quelques temps après, il dit d'une voix basse : " Je ne vois plus rien. "

A dix heures et demie, il fit approcher le Révérend Mr. Langis qui se

tenait à son chevet, lui prit la main et dit : " Au revoir, au ciel."

Puis, " Où est mon autre frère ? " Ce dernier, élève de la même classe, s'approcha, il lui tendit encore la main et dit simplement : " Au ciel ! "

Il détourna un peu les yeux, sa tête se pencha en avant : il n'était plus. Il avait dix-sept ans et cinq mois.

Il est impossible de dépeindre la douleur des professeurs et des élèves du Séminaire à cette nouvelle. Ce fut un coup de foudre, la consternation se lisait sur tous les visages, la mort semblait étreindre tous les cœurs. Mourir ! à dix-sept ans ! après quelques heures de maladie ! tant de qualités disparues à jamais !

Les élèves externes n'ont appris cette terrible nouvelle que le lendemain, au moment de se rendre à la messe de communauté ; bon nombre même ne comprirent que lorsqu'ils entrèrent dans la chapelle de la congrégation et se trouvèrent devant la dépouille de celui qui, la veille, s'était assis à leurs côtés. La messe fut célébrée dans la même chapelle ; les pensionnaires et les élèves de philosophie assistaient.

Dors en paix, cher ami, ton souvenir vivra longtemps parmi nous, comme le disciple du devoir, l'Élu du Seigneur, et l'un des plus chers camarades que nous ayons eus.

Quant à nous, spectateurs de cette scène lugubre, notre impression ne doit plus être la stupeur de l'homme, ni même la consolation du simple chrétien ; en face d'une vertu aussi pure, nous devons laisser parler plus haut la foi dans notre cœur, et dans un transport d'enthousiasme divin, dire avec les saints : Seigneur, vous l'avez appelé, il a noblement répondu ; soyez béni.

Lundi matin la prière a été dite par les élèves de la grande et de la petite salle à la Congrégation, où le corps était exposé. À 7½ heures les élèves pensionnaires avaient au même endroit, leur messe de communauté. À 10 heures les externes y faisaient le chemin de croix et à 4 heures Messieurs les Congréganistes récitaient l'office des morts. Après le souper les pensionnaires venaient faire le chemin de croix à leur tour.

Mardi nous avons continué nos prières près de notre ami et mercredi à eu lieu le service. La levée du corps a été faite par M. l'abbé E. Marcoux, ass.-directeur, M. l'abbé Fraser, chantait le service. La messe des morts harmonisée a été exécutée par les élèves. Après le service Monsieur le Supérieur chanta l'absoute et le corps partit pour le cimetière Belmont accompagné d'un grand nombre de prêtres et des élèves de philosophie junior.

Nous avons pu recueillir les détails suivants, relatifs aux couronnes qu'a

remportées notre regretté confrère durant ses années de Séminaire :

Cinquante neuf distinctions honorifiques, voilà le glorieux bilan de sept années d'études. Cinq prix d'excellence, trente-un premiers prix, quatorze seconds prix, trois troisièmes prix et six accessits complètent ce nombre considérable de cinquante neuf lauriers cueillis par notre ami. Dans les seules classes de troisième et de seconde il remportait seize premiers prix et quatre seconds.

Ces récompenses, quelques nombreuses qu'elles puissent paraître, étaient bien méritées. Il se distinguait en effet non seulement par ses succès mais encore par un travail toujours sans reproche et exemplaire. Il fut le premier dans les honneurs et le premier aussi au travail.

Samedi soir encore, la veille de sa mort, il faisait le devoir qu'il devait remettre le lundi. Cette fois le travail a été inutile, ou mieux, c'est Dieu lui-même qui s'est chargé de lui en donner la récompense immédiate. Puissions-nous suivre ce bel exemple !

Séminaire de Québec, 14 janvier 1878

Monsieur le Rédacteur,

A une assemblée des élèves de la classe de Philosophie junior, tenue ce matin même, les résolutions suivantes ont été adoptées :

1o. Que c'est avec une profonde douleur que les élèves de Philosophie junior ont appris la mort de leur confrère Samuel Langis, et que leur douleur est d'autant plus vive qu'ils ont toujours vu en lui la personnification la plus parfaite du talent et de la vertu.

2o. Qu'une certaine somme soit collectée pour faire dire des messes pour le repos de son âme

3o. Que les élèves de Philosophie junior portent le deuil pendant un mois.

4o. Que des condoléances soient présentées à la famille du défunt en même temps que copie des présentes résolutions.

Par ordre,

ED. VINCELETTE, Philosophe jun.

Nouvelles Locales.

Mardi de la semaine dernière a eu lieu, aux salons de l'Université, la seconde réception mensuelle. Elle a été encore plus nombreuse que la première. Son Excellence le Lieutenant Gouverneur a daigné l'honorer de sa présence, ainsi que Sa Grâce Monseigneur l'Archevêque, arrivée le matin même de la grande fête de Montréal. M. le Recteur, qui n'a été de retour que le lendemain, n'a pas pu s'y trouver.

Les Dames Religieuses de l'Hôpital du Sacré-Cœur, pour témoigner de leur gratitude envers le Séminaire de Québec,

viennent de faire cadeau au Musée de peinture d'un beau tableau ancien, provenant de la succession du Révérend M. Rousseau, décédé dernièrement à Nicolet. Le sujet du tableau est St. Jérôme étudiant les saintes écritures. Auteur inconnu.

M. l'abbé C. A. Marois, de l'Archevêché, a présenté à l'Université Laval, les dessins miniatures des neuf arcs de triomphe, qui ont été élevés le 1er octobre 1874, au deuxième centenaire de l'érection du diocèse de Québec.

Ces dessins sont dus au crayon de M. Eugène Taché. Délicatement encadrés, ils sont aujourd'hui placés au musée numismatique.

Dimanche dernier avait lieu l'inauguration du nouveau tabernacle de Notre-Dame des Victoires à la Basse-Ville, ainsi que la bénédiction des statues du Sacré-Cœur, de la Ste. Vierge et de St. Joseph, destinées à orner le chœur de la même église. Mgr. l'Archevêque adressa d'abord à la foule compacte qui remplissait l'église, quelques paroles d'édification, puis il bénit le tabernacle et les statues, et termina la cérémonie par la bénédiction du St. Sacrement. Un chœur d'amateurs s'était chargé de la partie musicale et s'en acquitta avec beaucoup de succès.

Le nouvel autel est très riche. Sa forme est celle d'un château, d'une forteresse toute bordée de créneaux et surmontée de trois tours. Sur celle du centre qui est la plus élevée se trouve une magnifique statue de la Ste. Vierge. Au-dessous on lit l'inscription : *Turris davidica, ora pro nobis.*

L'ensemble est très-joli et l'ouvrage qui est de M. Ouellet, sculpteur, ne laisse rien à désirer. La dorure faite par M. Almeras est aussi très-bonne, et en arrière de la statue de la Ste. Vierge M. Tardivel a peint un ciel, où disparaissent les derniers nuages de la tempête, et dont l'effet est excellent.

L'idée de ce nouveau tabernacle est de M. l'abbé G. P. Côté, et l'exécution en a été surveillée avec soin par M. l'abbé L. Boudet, Préfet des études au Petit Séminaire.

Une Médaille du Saint Père.

On nous communique d'Ottawa cet extrait d'une lettre adressée à M. l'abbé C. Tanguay, A. D. S., par un personnage éminent de Rome.

Rome, Nov. 77.

M. l'abbé,

Je viens d'obtenir pour vous, qui avez contribué à l'heureux résultat de la démonstration universelle, qui a eu lieu à l'occasion du Jubilé épiscopal du Saint Père, une des médailles que le Souverain Pontife a fait frapper tout exprès, et qu'il a envoyée à la Commission romaine pour les représentants des pays étrangers.

X. Y. Z.

Avec cette lettre M. l'abbé Tanguay a reçu la susdite médaille par l'entremise du Rev. Nap. Laliberte, aumônier de l'Archevêché de Québec.

C'est une médaille de grande dimension en bronze. Sur un côté on admire l'aimable et sainte figure de notre immortel Pontife Pie IX, et sur le revers on lit ces mots entourés d'une couronne de feuilles de chêne et de lauriers.

DI E FALSTO FELICE
 QVO PARENS SANCTISSIMUS
 ANTE ANNO S L
 IN BASILICA EUDOXIANA
 EPISCOPUS CONSECRATUS EST
 COLLEGIUM CARDINALIUM
 GRATULATIONIS ERGO
 III NONAS JUN.
 AMDCCCLXXVII.

—♦♦♦—
 M. de Bernières.

Le nom de M. de Bernières n'est pas inconnu aux lecteurs de *l'Abcille*. Il fut, pendant plusieurs années, le maître spirituel de Mgr. de Laval, et il n'est pas d'homme, soit en France, soit au Canada, qui ait exercé une plus grande influence sur l'esprit du premier évêque de Québec. Les détails qui suivent, fort peu connus ici, ne seront donc pas sans intérêts : ils ont été recueillis en 1867 par un voyageur canadien dans la ville même où vécut et où est mort ce grand serviteur de Dieu. *

M. Jean de Bernières, seigneur de Louvigny, était un gentilhomme de naissance illustre, qui remplissait à Caen les importantes fonctions de trésorier de France. Sans négliger ses nombreux devoirs, il s'était acquis, dans la direction des âmes pieuses, un grand renom de prudence et d'habileté. Voulant se livrer plus facilement à ses pratiques de dévotion, il avait quitté sa famille pour habiter une modeste maison, bâtie dans la cour même du magnifique couvent des Ursulines de Caen que sa sœur Jordanne de Bernières, avait fondé et dont lui-même était le bienfaiteur. Dans cette solitaire demeure, baptisée par le pieux veillard du nom de *l'Hermitage*, s'étaient retirés avec lui sept ou huit jeunes gens, d'honnêtes familles, qui se destinaient presque tous à l'état ecclésiastique, et qui s'associaient avec un grand zèle aux œuvres dévotes de leur maître, et très-particulièrement à sa haine pour les jansénistes. Parmi ses plus fervents disciples, on remarquait l'abbé de Montigny, futur évêque de Québec.

* Grâce à l'obligeance de M. Chatel, archiviste à la bibliothèque de Caen, plusieurs sources, rares ou ignorées ici, ont pu être consultées, telles que : Odolant Desnos, *Mémoires Historiques sur la ville d'Alençon*, 1787 ; le *moréri des Normands*, mss. ; *Chroniques de l'ordre des Ursulines*, 1673 ; Jean-Marie de Vernon, *Annales tertii ordinis Sancti Francisci*, 1686 ; l'abbé Laurent, *Notice Historique sur l'Abbaye Royale de Sainte-Claire d'Argentan* ; Huët, *Recherches sur la ville de Caen*.

Le pieux gentilhomme avait, en outre, de fréquents entretiens avec les dames Ursulines, que "ses conseils, au rapport de leur historien, avaient établies dans une odeur merveilleuse et dans la pratique des plus hautes vertus."

Ce fut dans cette vie de solitude et de piété que M. de Bernières, âgé de 57 ans, mourut "en odeur de sainteté le 3 mai, jour de l'Invention de la Sainte-Croix, après avoir communiqué le matin en l'église des Croisiers. Il avait souper ce jour-là comme à son ordinaire, et, durant la récréation, il n'avait entretenu ses disciples que du bonheur de bien mourir." On le trouva mort à genoux sur son prie-Dieu.

Tous les auteurs qui ont parlé de M. de Bernières s'accordent à faire un éclatant éloge de son zèle, de sa piété et de sa rare intelligence. Un poète du pays de Caen, Antoine Hallé, lui a consacré les vers suivants dans ses *Illustres Caennais*.

Integer en Cadomi quæstor, nunc incola cæli,
 Bernierus summâ ceber pietate ; libri-que
 Cuncta virum eximîe laudant, quos ora piorum
 Externaque procul, non tantum Gallia, gentes
 Suspiciunt, populique alio sub sole repositi.

Plein de dévouement pour toutes les œuvres charitables, il contribua puissamment à la fondation de *l'Hôpital des pauvres renfermés*, ainsi qu'à l'établissement de la Charité pour la retraite des filles repentantes. "Toute sa vie s'écoula dans la pratique de la plus haute perfection."

M. de Bernières, pour obéir à ses directeurs, consignait par écrit les lumières qu'il recevait de Dieu dans l'oraison ; mais il ne fit paraître aucun ouvrage de son vivant, ses papiers recueillis par sa famille, furent confiés à P. Louis-François d'Argentin, capucin, qui les mit en ordre et en publia la plus grande partie. On remarque principalement parmi ces livres, celui du *Chrétien Intérieur*, "on l'on reconnaît sensiblement l'esprit de Dieu." M. de Bernières avait été inhumé dans la chapelle des Ursulines de Caen. Cette chapelle n'ayant point été rouverte après la révolution, les restes de cet homme juste, et ceux de sa sœur furent transportés en 1807 dans l'église de Saint-Jean, et enterrés en face de l'autel du Sacré-Cœur.

Voici l'épithaphe qui fut placée sur sa tombe.

D. O. M.
 Ante hoc altare
 jacet

Vir sanctæ recordationis
 Johannes de Bernières de Louvigny
 Pietate in Deum, caritate in pauperes,
 æque commendabilis,
 Obdormivit in Domino.

Die 17â maii anno 1659
 ætatis 57.

Jacet ibidem

Piissima soror ejus
 Jordanna de Bernières de Louvigny
 Monialium Sæ Ursulæ Cadomi fondatrix
 earumque postea superior
 sancte obiit
 Die 26â septembris anno
 ætatis 70.

Venerabiles eorum reliquie
 E monialium Sæ Ursulæ Sacello
 In hanc ecclesiam
 Integre translatae sunt
 Die 5â nov. anno 1807

P. memor Isabella Johanna de Bernières.

Le souvenir que Mgr. de Laval avait conservé de son vénérable ami et directeur lui fit jeter les yeux sur un de ses neveux pour les missions du Canada. L'abbé Henri de Bernières n'était pas prêtre, lorsqu'il partit de France avec Mgr. de Laval en 1658. Il fut ordonné en 1660, et devint le premier curé titulaire de Québec, où il mourut en réputation de sainteté comme son oncle.

H. R. C.

—♦♦♦—
 Nous avons reçu de M. F. R. E. Campeau d'Ottawa un magnifique portrait, grandeur 18 x 24, de Son Excellence Mgr. Conroy, Délégué Apostolique.

Ce portrait approuvé par Son Excellence et portant son autographe, a été exécuté par la maison P. E. Desbarats, Montréal, c'est une lithographie taille douce avec teinte en couleur. M. Campeau l'offre en vente au prix minime de 75c. Agents demandés.

Les abonnés de *l'Abcille* pourront se procurer cette lithographie en donnant leurs noms à M. l'abbé J. C. Laflamme, Séminaire de Québec. On voudra bien remettre l'argent en même temps.

—♦♦♦—
 Une exposition internationale doit s'ouvrir au Cap de Bonne-Espérance, durant le mois d'avril de la présente année.

Conditions de ce journal.

L'Abcille paraîtra autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est 75 centins pour les élèves des maisons d'éducation et \$1.00 pour les autres abonnés, invariablement payable d'avance. Cependant les étudiants des séminaires et collèges pourront payer en trois versements, l'un à la rentrée des classes, l'autre à Noël, et le troisième à Pâques. On s'abonne en s'adressant au Secrétaire-Trésorier, Séminaire de Québec, ou aux différents agents.

Agents : A la grande salle, E. Bernier ; à la petite salle, O. Côté ; chez les externes, O. Gagnon et E. Lortie. St. Hyacinthe, J. Tétreau. Ste. Anne, F. Chabot.